

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 61 (1964)
Heft: 10

Nachruf: Nécrologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

S'appuyant sur ce fait indiscutable, on peut à peine comprendre que la FAO qui mène une lutte contre la faim, ne possède aucun rapport sur l'action pollinisatrice des abeilles et que parmi 1400 spécialistes qu'elle emploie, il ne s'en trouve pas un spécialisé dans l'apiculture. Les pays sous-développés appartiennent pour la plus grande partie à des zones chaudes qui sont particulièrement favorables à l'apiculture, mais où la moindre notion de l'apiculture rationnelle fait défaut.

L'introduction systématique des façons modernes d'apiculture dans les pays sous-développés, démontrerait bientôt que la pollinisation n'est pas l'unique tâche de l'apiculture. Les ruches avec des colonies présenteraient dans ces contrées également les plus grands rendements possibles en miel, ce qui est une source d'alimentation des plus importantes. L'introduction planifiée et le développement de l'apiculture par l'intermédiaire de spécialistes apicoles qui appartiennent presque entièrement aux zones modérées et froides, aurait pour les zones chaudes des avantages indiscutables.

Les zones montagneuses qui permettent la fécondation des reines également en hiver, deviendraient des stations de fécondation idéales et des fournisseuses de reines pour les zones froides, facilitant ainsi de résoudre le problème le plus difficile : de débarrasser les apiculteurs des zones froides des travaux pénibles, qui sont la conséquence des conditions climatiques défavorables, par le manque de jours ensoleillés et de la chaleur nécessaire à la fécondation des reines. Les moyens de transport actuels par air étant avancés, pourraient facilement accélérer la solution du problème.

Nécrologie

M. Jean SCHWERTFEGER 1886-1964

Le 17 mai, après quelques mois de maladie, la mort, cette faucheuse impitoyable, venait frapper à la porte de notre cher membre et ami Jean Schwertfeger, âgé de 78 ans.

Horticulteur et maraîcher de son métier, il ne ménageait pas son temps pour s'occuper de son rucher.

Entré dans la section de Morges en 1931, M. Schwertfeger faisait partie auparavant de la section d'Oberdiessbach dans le canton de Berne depuis 1919, dont il a été membre du comité de 1927 à 1930 et pendant la même période, inspecteur de ruchers.

Nous ne reverrons plus cet ami toujours souriant, les jours de marché à Morges, parmi ses fleurs, ses légumes et ses bocaux de miel.

A sa famille affligée, nous présentons notre sincère sympathie.

A. P.

Edmond Grandjean

Le doyen de la section des Montagnes neuchâteloises, M. Edmond Grandjean, à La Chaux-de-Fonds, n'est plus. Il s'en est allé dans sa 91^e année, le 11 septembre dernier, après quelques jours de maladie.

Toujours alerte et souriant, notre ami Edmond a eu le privilège, grâce à un état de santé excellent, de pouvoir jouir de la vie et d'une heureuse retraite jusqu'à un âge que seuls les grands privilégiés atteignent. Le nombre des années n'avait, semble-t-il, pas marqué son empreinte sur les épaules de notre ami qui avait conservé une allure de jeune homme.

Horloger de profession, comme pour nombreux de ses collègues, le chômage a aussi été à différentes reprises, l'hôte indésirable de ce foyer de quatre enfants.

Dès 1916, le nom d'Edmond Grandjean figure dans la liste des membres de la section. Durant quelques années, il collabore au comité et en 1962, il est nommé membre d'honneur. La vue s'affaiblissant, il avait fallu dès ce moment renoncer aux abeilles, aux joies du rucher comme aussi à celles de la chasse.

Bel exemple de fidélité à sa section à laquelle il ne cessait par sa présence, de témoigner son indélébile attachement

Edmond Grandjean a aimé la nature; il a vécu dans cette nature intensément en soignant ses fleurs, son rucher, en courant les bois en quête de gibier. Ses récits de chasse avaient une saveur spéciale.

La vieille garde, les jeunes comme les moins jeunes, conserveront un excellent souvenir de l'ami disparu et assurent tous ensemble la famille endeuillée de leur sincère sympathie.

G. M.

Compte rendu

Société d'apiculture de Marly et environs

C'est le dimanche 9 août dernier que les apiculteurs de Marly et environs s'étaient donné rendez-vous pour leur traditionnelle assemblée de Coppi. Nombreux étaient ceux qui avaient invité leurs épouses ou leurs amis à cette réunion.

M. Léchenne, conférencier de cet après-midi d'août, nous a beaucoup impressionnés. Il nous a démontré qu'il était un apiculteur de talent se basant sur des expériences faites dans son rucher. Il insista sur l'importance d'avoir au printemps de bonnes colonies; les reines devant être changées au cours de l'été et non au printemps comme on a tendance à le faire quelquefois. Il démontra aussi quelques nouvelles méthodes d'introduction des reines, telle que l'introduction au miel ou encore directement par le trou de vol. Dans tous les cas, la méthode de mise en cage est périmée et présente entre autre le sérieux inconvénient de perdre trop de temps pour la ponte. Le canton de Fribourg étant le canton romand où le rendement en miel est le plus maigre, M. Léchenne encou-